

Séance du Conseil Communal n°2022/02

(sous le régime du Covid-Check)



En application des articles 12 et 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, le conseil communal est prié de bien vouloir se réunir (soit physiquement, soit par procuration) en la salle de séance dans la Mairie à Schieren.

Mercredi, le 9 mars 2022 à 18h00

Ordre du jour

1. Projet CFL – Réaménagement de la gare de Schieren avec suppression des passages à niveau à la hauteur des PN 27, 27A et 27B : Accord de principe
2. Modifications budgétaires – Demande de crédits supplémentaires
3. Modifications temporaires du règlement communal de circulation
4. Accord à une demande de lotissement au lieu-dit “Montée de Nommern”
5. Approbation de diverses conventions
6. Approbation des nouveaux statuts de l’association locale “Gaart an Heem”
7. Approbation de titres de recette
8. Divers / Point d’information sur des sujets d’actualité et questions orales

À huis clos :

9. Affaire de personnel : Demande de réduction du service provisoire d’un fonctionnaire
10. Affaire de personnel : Démission d’un fonctionnaire

Schieren, le 3 mars 2022

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

Eric THILL
Bourgmestre

Yves WEIS
Secrétaire communal ff

